



REDICTION 13, Rue des Champs, 13 ROUBAIX

Journal Socialiste Quotidien

ADMINISTRATION 13, Rue des Champs, 13 ROUBAIX

ABONNEMENTS

N° 154 Jeudi 1er Juin 1899 N° 154

ANNONCES

DREYFUS

CASSATION ET BROUILLÉ AUX ASSISÉS

La Solution

Enfin, nous touchons à la solution de l'Affaire, de la grande Affaire, de celle qui, depuis des mois, presque des ans, passionne la France, nous pourrions dire le monde civilisé.

meuses... annoncées par Dupuy, mais qu'on se promet bien d'appuyer en faveur de ce qui sera le bague pour quiconque, en cette affaire, le mérite, ce sera non plus seulement de compléter la justice, mais de punir les bandits de tout grade, de rétablir l'ordre, de punir le malheur.

L'AUDIENCE DE MARDI

Les débats ont commencé ce matin à 10 heures, au Palais de Justice, devant la Cour de Cassation.

LES AGISSEMENTS DES COLONELS HENRY ET DU PATY

Le 15 octobre, M. du Paty de Clam faisait dire Dreyfus assis, devant avec un trait, avec une plume rouge, c'est M. Berthelin et M. Cochefert, deux hommes qui lui avaient conseillé.

LES EXPERTISES CONTRADICTOIRES

Après avoir, comme on l'a vu dans nos études, toujours en plaçant un point de vue, les lettres de M. du Paty de Clam et Henry, relatant ce qui ne peut être que le résultat de l'interrogatoire de Dreyfus, nous nous sommes occupés de l'examen de ces lettres.

IMPRESSIONS DE COULOIRS

Comme on s'en rend compte, l'audience de mardi n'a pas été très intéressante.

LE RAPPORT DE M. BALLOT-BEAUPRE

M. Ballot-Beaupre a lu son rapport au conseil de guerre, le 15 octobre 1894.

LES PIÈCES SÉCRÈTES

Le conseil de guerre, dit-on, est en possession de la connaissance de quatre pièces du dossier secret, la pièce de la canaille de Dreyfus, les trois autres, énumérées par Picquart, une lettre de Lucey, A. et Robert B., un lettre de l'agent B., A. et Robert B., les renseignements relatifs au fait pour lequel ce canaille de Dreyfus a été jugé.

NOS DÉPÊCHES

Paris, 30 mai. — M. Ballot-Beaupre a lu son rapport au conseil de guerre.

LA RÉVISION DU PROCÈS DREYFUS

La semaine historique. — 2e Audience de l'instance en révision. — Les conclusions du rapport de M. Ballot-Beaupre. — Le fait nouveau. Révision réclamée avec renvoi de devant le conseil de guerre.

LES AGISSEMENTS DES COLONELS HENRY ET DU PATY

Le 15 octobre, M. du Paty de Clam faisait dire Dreyfus assis, devant avec un trait, avec une plume rouge, c'est M. Berthelin et M. Cochefert, deux hommes qui lui avaient conseillé.

LES EXPERTISES CONTRADICTOIRES

Après avoir, comme on l'a vu dans nos études, toujours en plaçant un point de vue, les lettres de M. du Paty de Clam et Henry, relatant ce qui ne peut être que le résultat de l'interrogatoire de Dreyfus, nous nous sommes occupés de l'examen de ces lettres.

LA RÉVISION DU PROCÈS DREYFUS

La semaine historique. — 2e Audience de l'instance en révision. — Les conclusions du rapport de M. Ballot-Beaupre. — Le fait nouveau. Révision réclamée avec renvoi de devant le conseil de guerre.

LES AGISSEMENTS DES COLONELS HENRY ET DU PATY

Le 15 octobre, M. du Paty de Clam faisait dire Dreyfus assis, devant avec un trait, avec une plume rouge, c'est M. Berthelin et M. Cochefert, deux hommes qui lui avaient conseillé.

LES EXPERTISES CONTRADICTOIRES

Après avoir, comme on l'a vu dans nos études, toujours en plaçant un point de vue, les lettres de M. du Paty de Clam et Henry, relatant ce qui ne peut être que le résultat de l'interrogatoire de Dreyfus, nous nous sommes occupés de l'examen de ces lettres.

LES AGISSEMENTS DES COLONELS HENRY ET DU PATY

Le 15 octobre, M. du Paty de Clam faisait dire Dreyfus assis, devant avec un trait, avec une plume rouge, c'est M. Berthelin et M. Cochefert, deux hommes qui lui avaient conseillé.

LES EXPERTISES CONTRADICTOIRES

Après avoir, comme on l'a vu dans nos études, toujours en plaçant un point de vue, les lettres de M. du Paty de Clam et Henry, relatant ce qui ne peut être que le résultat de l'interrogatoire de Dreyfus, nous nous sommes occupés de l'examen de ces lettres.



ADMINISTRATION 13, Rue des Champs, 13 ROUBAIX

DREYFUS

CASSATION ET BROUILLÉ AUX ASSISÉS

meuses... annoncées par Dupuy, mais qu'on se promet bien d'appuyer en faveur de ce qui sera le bague pour quiconque, en cette affaire, le mérite, ce sera non plus seulement de compléter la justice, mais de punir les bandits de tout grade, de rétablir l'ordre, de punir le malheur.

L'AUDIENCE DE MARDI

Les débats ont commencé ce matin à 10 heures, au Palais de Justice, devant la Cour de Cassation.

LES AGISSEMENTS DES COLONELS HENRY ET DU PATY

Le 15 octobre, M. du Paty de Clam faisait dire Dreyfus assis, devant avec un trait, avec une plume rouge, c'est M. Berthelin et M. Cochefert, deux hommes qui lui avaient conseillé.

LES EXPERTISES CONTRADICTOIRES

Après avoir, comme on l'a vu dans nos études, toujours en plaçant un point de vue, les lettres de M. du Paty de Clam et Henry, relatant ce qui ne peut être que le résultat de l'interrogatoire de Dreyfus, nous nous sommes occupés de l'examen de ces lettres.